



Stratégies & veille technologiques en environnement

Édito

Pôles de compétitivité phase IV : les écotechs tirent leur épingle du jeu

La stratégie de densification du réseau des pôles de compétitivité était clairement annoncée. Pas de mauvaise surprise donc dans le fait que le gouvernement ne labellise « que » 56 pôles de compétitivité en phase IV (2019-2022) au lieu de 66. Et même plutôt une bonne surprise, tant il était question à l'automne d'un resserrement drastique (Jean-Louis Beylat, président de l'association des pôles parlait de 40 pôles lors d'un entretien à L'Usine nouvelle). Point positif donc, la stratégie des pôles est confirmée (avec aussi un financement consolidé intégrant le FUI et 125 M€ des projets R&D structurants pour la compétitivité). Mais l'enjeu reste bien de disposer de pôles ayant une taille critique leur permettant de réellement rayonner et porter une dynamique forte sur des filières clés.

A ce petit jeu du nouveau cahier des charges, les filières écotecnologiques s'en sortent plutôt bien. Seule perte sèche, celle du pôle Trimatec sur les technologies propres et sobres, en difficulté depuis de long mois (redressement judiciaire depuis avril). D'autres ont anticipé les nouvelles exigences, organisant des fusions ou se renforçant. Cas par exemple d'Axelera, pourtant déjà solide, qui s'est allié au cluster EZIA (Eco-Entreprises pour l'innovation en Auvergne). Fusion également entérinée pour les trois pôles eau qui avait anticipé et joué la complémentarité des trois composantes territoriales (Hydreos, Dream et Pôle eau). Advancity pour sa part avait rejoint Cap Digital en mai pour constituer un pool sur la ville durable. Quant aux deux pôles Mer (Mer Bretagne Atlantique et Mer Méditerranée), ils conservent leur indépendance structurelle, mais la coordination n'en pas moins renforcée afin d'éviter toute redondance et rechercher au contraire la complémentarité et le travail de concert à l'international.

Pas de problème pour la mobilité puisque toutes ses composantes sont

renouvelées : Cara, ID4car, Mov'eo ou véhicules du futur. Et côté énergie, les principaux pôles existants confirment aussi leur labellisation : Tenerrdis, Capénergies, Derbi ou encore le pôle Avenia (géosciences et filières énergétiques). Seul Fibres-Energivie (matériaux/énergie pour le bâtiment) qui avait déjà tenté une restructuration par une première fusion, ne répond pas totalement aux critères exigés pour cette phase IV et n'est donc labellisé que pour un an (le pôle a quand même enregistré 51 nouveaux adhérents en 2018). On notera d'ailleurs que la thématique matériaux au sens large est sujette à réflexions : Matikem et Clubtex-UpTex ont fusionné pour créer EuraMaterials (processus qui sera finalisé en juin lors de l'AG), et Team2, principal pôle sur l'économie circulaire (sujet hautement stratégique nécessairement centré sur les ressources et matériaux), est invité à se consolider (d'où aussi une labellisation d'un an). En complément, les agro-ressources et ingrédients biosourcés, tout comme les enjeux d'agro-écologie ne seront plus structurés qu'autour de 4 pôles : Industries & Agro-ressources (IAR) et Agri Sud-Ouest Innovation (qui avait déjà fusionné en 2017 avec Qualimed), renouvelés en l'état, mais également le pôle Mondial du végétal créé par fusion de Céréales Valley et Végépolys, et Aben (Alimentation bien-être et naturalité), fusion des pôles Pass et Terralia intervenue en octobre dernier. Ainsi, si on regarde globalement le tableau des nouveaux labellisés, en intégrant aussi le maintien de pôles essentiels dans l'électronique et le numérique (partenaires aujourd'hui incontournables des écotechs), l'équilibre semble se maintenir sur l'essentiel des enjeux de la transition écologique. Charge cependant aux pôles de savoir faire émerger les acteurs et sujets essentiels au sein de leurs écosystèmes, car au-delà de la taille critique souvent évoquée, c'est bien les résultats qualitatifs qui jugeront toujours de l'efficacité des pôles.

Sommaire :

Acteurs p. 2/4

Startups

- L'offre globale d'Axibio pour faciliter la prise en charge des biodéchets

Développements industriels

- Futurool : l'éthanol seconde génération prêt pour l'industrialisation
- De nouvelles avancées pour Naval Group dans la « Bluetech »
- Financement de l'industrialisation sécurisé pour Afyren

À suivre...

- Turbines basses chutes pour écluses

Technologies p. 5/7

Air

- Des outils toujours plus affûtés pour traquer les COV à très faible concentration
- Détecter l'hydrogène *in situ* et en direct

Énergie/CO₂

- Nouveau matériau catalytique pour la valorisation du CO₂

Matériaux

- Du papier recyclé pour protéger du feu

Risques

- Tenevia restructure son offre d'hydrométrie par caméra

Brevets p. 6/7

Échos p. 8

- Finances
- Partenariats
- Groupe de travail

FINANCES

UV Germi, spécialiste de la dépollution de l'eau, de l'air et des surfaces par UV, affiche un chiffre d'affaires en **hausse de 8,1%** par rapport à l'exercice 2017 (à 5,1 M€). Cette évolution confirme à la fois la résilience des marchés historiques et les premiers effets des nouveaux efforts commerciaux : l'ouverture d'une filiale à Dubaï, une nouvelle stratégie commerciale en région, l'inauguration d'un laboratoire et le lancement de la solution d'épuration d'air Germi Airclean annoncée fin novembre.

Ecoslops a obtenu un **accord avec la BEI**, banque européenne d'investissement, pour un financement à hauteur de **18 M€** qui pourra être utilisé **pour les projets en cours** de Marseille et d'Anvers, ainsi que pour les besoins de R&D (jusqu'à 50% des investissements, complétés par des financements bancaires). Ecoslops peut ainsi consacrer ses ressources actuelles pour les projets qui suivront (Mini P2R et nouveaux P2R...).

C'est le temps de la **levée de fonds pour Buyer Tech**, startup qui a développé une plateforme numérique permettant à tous les commerçants de proximité de lancer très facilement des offres promotionnelles (ou des cadeaux) en vue de fidéliser la clientèle mais aussi de limiter le gaspillage (cf. *GNT* n°270 - **ICI**). L'entreprise s'est lancée sur la **plateforme Ayomi** dans une opération de financement participatif **visant à mobiliser 100 000 €** en capital (d'ici le 6 mars), pour consolider son équipe et son déploiement commercial. BuyerTech a validé son projet expérimental sur Lyon (avec plus de 40 commerçants partenaires et un taux de rétention de 95%) et s'engage maintenant sur le déploiement de l'application sur tout Lyon ainsi qu'en région parisienne.

Très beau tour de table pour **Agriloops**, startup qui a développé le premier concept d'**aquaponie en eau salée**. Elle **vient de lever 1,4 M€** (entre la plateforme Sowefund et des investisseurs tels que OGIH et BNP Paris Développement) pour accélérer et valider sa technologie qui permet d'élever des gambas (sans antibiotique) tout en produisant des légumes frais (dont le goût est rehaussé grâce à l'irrigation à l'eau salée). D'abord incubée à Agoranov, Agri-

loops est depuis fin 2017 hébergée sur l'Agro-campus Ouest à Rennes pour gérer l'étape de la première ferme pilote. Fort de la consolidation financière réalisée ces derniers mois et après la validation des procédés sur la ferme pilote rennaise, l'entreprise prévoit d'installer une **ferme pleinement opérationnelle d'ici fin 2020**. Celle-ci permettra une production de plusieurs dizaines de tonnes de gambas et de légumes qui seront dans un premier temps vendus en circuit court, avant d'élargir la distribution aux grossistes au fil de la montée en volume de la production.

La startup suisse **Agrosustain**, spin-off de l'université de Lausanne qui développe des **solutions bio-inspirées permettant de prévenir les moisissures** sur les fruits et légumes après récolte, a levé en fin d'année **1,1 MF-CH (970 k€ environ)**. Les fonds doivent servir à aller vers la certification et le développement commercial du **premier produit, l'Agroshelf+** : celui-ci a été formulé à partir de plus de 60 composés végétaux antifongiques et affiche une efficacité sur plus de 1600 espèces de cultures d'importance. Utilisé dans les entrepôts alimentaires, il **prolonge la durée de conservation** des produits infectés par des champignons pathogènes d'au moins 4 à 7 jours. Ce produit doit être maintenant testé dans le cadre d'une série de projets pilotes avec des détaillants et distributeurs suisses. Ces projets sont prévus cette année avant l'obtention de l'homologation qui permettra le lancement commercial en 2020.

PARTENARIATS

Irstea et **l'Insa de Lyon** ont conjointement annoncé à l'occasion du carrefour de l'eau leur intention de **créer un pôle commun de recherche** autour des problématiques des eaux résiduaires. Sont particulièrement concernés par ce futur pôle l'unité de recherche « *Rever-saal* » d'Irstea orienté sur la valorisation et réutilisation des eaux usées et le laboratoire Deep (Déchets Eaux Environnement Pollution) de l'Insa. Le pôle commun se **dénommera Re-Seed (Ressources Eaux & Déchets)** et se concentrera sur les projets d'ingénierie environnementale permettant de réduire les flux (eaux et polluants), réutiliser les eaux et récupérer et valoriser les ressources.

Eqinov, startup fondée en 2014 spécialisée dans la gestion de la **flexibilité électrique** de consommation pour le secteur industriel et tertiaire (cf. *GNT* n°269) vient de signer un **partenariat avec la société toulonnaise Cor-E** qui de son côté développe des outils logiciels d'intelligence artificielle permettant de mieux prévoir les prix de l'électricité et les niveaux de consommation et de production d'électricité nationale. Cette association des compétences permet ainsi aux clients d'Eqinov de bénéficier d'une analyse prédictive des vecteurs de tension sur les prix de l'électricité et sur le système électrique.

ALD Automotive, spécialiste de la location longue durée en Europe et **E.On**, fournisseur d'énergie, ont signé un **partenariat stratégique** afin de développer et commercialiser conjointement des **services de mobilité**, de financement et d'énergie. L'idée est de construire des **offres « clés en mains »** comprenant le conseil, la planification, l'installation, l'exploitation et la maintenance des infrastructures de recharge, disponibles à la fois sur le lieu de travail, lors des déplacements et au domicile. Les données des voitures électriques et des infrastructures seront aussi totalement intégrées.

GROUPE DE TRAVAIL

François de Rugy et **Didier Guillaume**, ministre de l'agriculture, ont annoncé la mise en place d'un **groupe de travail** visant à renforcer les mesures de **protection des abeilles** et autres insectes pollinisateurs contre les produits phytopharmaceutiques. Ce travail va s'appuyer sur les recommandations d'un rapport de l'Anses sur l'évolution du cadre réglementaire. La France va aussi renouveler sa demande à la Commission européenne d'actualiser les méthodologies d'évaluation des risques pour les pollinisateurs (notamment suivre la toxicité chronique sur les abeilles et pas seulement aiguë).

Co-Clickquot Éditions

Siège social et rédaction : 5, clos fleuri - 76 113 Sahurs, RCS Rouen 524709011

Rédactrice en chef :

Cécile Clicquot de Mentque, tél. : 02 35 32 65 39
cecile.clicquot@green-news-techno.net

Service commercial / abonnement :

Tél. : 02 35 32 65 39
abonnements@green-news-techno.net

Directeur de la Publication :

Jean-François Capo Canellas

Maquette : fx Ponchel - www.fxponchel.fr

32 numéros par an, diffusé exclusivement par abonnement.

Abonnement 1 destinataire : 499,27 € TTC - Abonnement 4 destinataires :

774,94 € TTC - Commission paritaire : 0515W91832

ISSN : 2110-6800 - Dépôt légal à parution. © Green News Techno

Reproduction interdite pour tous pays sauf autorisation expresse de l'éditeur.

*Tarifs 2014 - TVA : 2,1%

Imprimé en internet.

Abonnez-vous sur

www.green-news-techno.net

> Pour 1 destinataire : **489 € HT**

> Pour 4 destinataires* : **759 € HT**



Abonnement pour une année : **32 numéros**

Tarifs spéciaux collectivités, TPE, universités etc. : consultez le site

*4 destinataires d'une même entreprise